

DEPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE  
D'YGOS SAINT SATURNIN

Nombre de conseillers en  
fonction :

11

Nombre de conseillers  
présents :

06

Nombre de votants :

08

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-quatre octobre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Ygos-St-Saturnin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre REMY, Maire.

**Membres présents :** M. REMY Jean Pierre, Maire, M. DAUBAS Nicolas, adjoint, Mme CELIA Yvette, adjointe, Mme GUILLOT Muriel, Mme

DUVIGNAU Monique, M. SORET Julien

**Etai<sup>ent</sup> excusés :** M. POUDEX Jean-Alexandre donne pouvoir à M. DAUBAS  
Mme DUCASSOU Catherine donne pouvoir à Mme DUVIGNAU  
Mme ROSE Pauline, Mme TASTET Nadège, M. BACHE Frédéric,

**Date de convocation : mercredi 16 octobre 2024**

*Intervention de Mr Baylac Président de la communauté de communes pour le rapport 2023 du Pays Morcenais.*

*Trois grands axes :*

- *Action sociale*
- *Le numérique*
- *Transition écologique*

*Le budget est en bonne santé, l'endettement a baissé 6,23 à 3,43 CAF nette 400 000, excédent global renforcé.*

*Investissement porté à 1 million, finalement n'a été fait que de 500 000 euros.*

*CIAS : à partir du 15 novembre 2024, les repas seront faits par API, une légère hausse du coût au 1er janvier 2025.*

*Le CIAS intégrera la maison St-Jours actuellement en rénovation.*

*Résidence autonomie de 20 logements à Morcenx : 16 mois de travaux. Ouvert à tout le Pays Morcenais.*

*Cantine d'Ygos : Enveloppe de 50 000 euros de la communauté de communes à condition de déposer deux propositions sur la transition écologique.*

*L'année 2025 va être difficile, les collectivités seront impactées, qu'est ce que cela va dire pour la commune et la communauté de communes :*

- *FCTVA diminué de 16 à 14%*
- *Fond vert divisé par 2 (3 milliards va devenir 1,5 milliard).*

*On va devoir mobilisé plus d'emprunt, de fonds propres car moins de subvention avec des choix draconien.*

*Assuré le fonctionnement, quid de l'avenir ?*

*Ce manque de recette, va t'il impacter nos services ?*

*Bilan de la chambre des métiers et de l'artisanat entre 2017 et 2022 avec 83 créations d'entreprises sur le territoire.*

*Inclusion numérique, informatique sur l'ensemble des écoles du territoire. Bus France Service.*

*Autorisation du droit du sol, service mutualisé de l'ads à Morcenx.*

*La compétence de l'eau qui devait être transférée à la communauté de communes est annulée. Les communes garderont cette compétence. Ygos termine avec la SAUR fin 2025.*

*Le devenir de l'ancienne société Lamarque !! les terrains, l'activité ...aide et accompagnement ses salariés qui le désirent par la mairie et la communauté de communes.*

*La communauté de commune du Pays Morcenais est toujours présente pour la commune.*

**Début Conseil Municipal : 19h35**  
**Secrétaire de séance : Muriel Guillot**

**Ordre du jour :**

- DCM 00      Approbation de l'ordre du jour.
- DCM 0        Approbation du Procès-Verbal 26 septembre 2024.
- DCM 01      Délibération de demande de subvention du FEDER pour les études du Plan de Référence.
- DCM 02      ~~Approbation du rapport Eau 2023.~~ (Reporté)
- DCM 03      ~~Approbation du rapport Assainissement 2023.~~ (Reporté)
- DCM 04      ~~Vente de terrain communal à Mme Carole ERVINE autour de sa propriété au lieu dit « Magnan ».~~ (Reporté)

**L'ordre du jour est accepté et voté à l'unanimité.**

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024.**

*Approbation du PV du 26/09/2024 : Mme Duvignau signale qu'il faut modifier « qu'une seule borne est installée et non deux au parking de l'école. » Le maire lui répond qu'une seule borne est installée mais pour 2 voitures en simultanée.*

**Après délibération,  
 A l'unanimité des membres présents et représentés  
 Le Conseil Municipal**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024.

**DCM 2024/10/24//01****OBJET : Demande de subvention FEDER pour les études du Plan de Référence.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention au Fond Européen pour les frais d'étude du plan de référence à hauteur de 61.76 %.

PLAN DE FINANCEMENT *SUR UNE BASE DE 38 255 € HT*

Fond Européen	61.76 % soit	23 626.29 € HT
<i>Dépenses ADAACL accompagnement AMO</i>		<i>3 360,00 €</i>
<i>Dépenses Etude Plan de Référence</i>		<i>34 895,00 €</i>
Département	18.24 % soit	6 976.00 € HT
COMMUNE	20% soit	7 652.71 € HT

**TOTAL** **38 255 €** HT

**Après délibération,  
A l'unanimité des membres présents et représentés  
Le Conseil Municipal**

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention FEDER/OS5 auprès du Groupe d'Action Locale Haute Lande Armagnac.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document lié à l'exécution de la présente délibération.
- La structure s'engage à compenser par l'autofinancement en cas de financements extérieurs inférieurs aux attentes ou en cas de relèvement du coût total de l'opération.

**DCM 2024/10/24//02****OBJET : APPROBATION DU RAPPORT EAU 2023. REPORTÉ A L'UNANIMITÉ****DCM 2024/10/24//03****OBJET : APPROBATION RAPPORT ASSAINISSEMENT 2023. REPORTÉ A L'UNANIMITE****DCM 2024/10/24//04****OBJET : VENTE DE TERRAIN COMMUNAL A MME CAROLE ERVINE AUTOUR DE SA PROPRIETE AU LIEU-DIT « MAGNAN ». REPORTÉ A L'UNANIMITÉ****Questions diverses :**

*Mr le Maire prend la parole :*

Motion de soutien à l'hôpital de Dax, résultat positif

Contrôle FEADER : le 14/10/2024, reçu mail du pôle européen international nous signalant que le contrôle du dossier est clos concernant la maison de santé.

Feu tricolore au passage piéton de l'école modifié en feu micro-régulé est en fonction.

Dernier terrain du SIET normalement vendu au prix prévu. Le lancement de la 2ème tranche du Siet pourra commencer dans l'année 2025.

Chantier assainissement avancement conforme au planning. Plus de difficulté rue de la Chalosse, cause terrain argileux.

Suite à la réunion des associations du 17/10/2024, unanimité pour la réhabilitation de la maison du parc Bosquet.

Plan de référence arrive à la fin. Copil le 19 novembre 2024 et réunion publique en décembre 2024.

### **Tour de table :**

Julien Soret : Rapport très bien. Où en est le bungalow, il est en fabrication, se rapprocher de la société pour l'installation.

Muriel Guillot : Le centre de loisirs fonctionne très bien, ce matin ils sont venus déguisés pour halloween. L'après-midi, spectacle musical pour les plus grands à Labouheyre et Ludobus, festival du jeu pour les petits à la salle des fêtes.

Monique Duvignau : A-t-on reçu des factures concernant l'assainissement, oui de la CEGETP, d'autres doivent suivre.

Nicolas Daubas : Doit appeler le directeur de la SATEL (Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes) pour des conseils sur les bâtiments communaux pour du locatif.

Yvette Célia : Poteaux de 30km/h installés, juste savoir où en sont les passages piétons. Location du 89 av st saturnin, reloué à partir du 1er novembre.  
Tracteur toujours en panne.

### **Fin de conseil 20h09**

### **Prochain conseil normalement fin novembre**

Le Maire,  
Jean-Pierre REMY

La Secrétaire,  
Muriel Guillot